



MUNICIPALITE

**PREAVIS N° 13/2021
AU CONSEIL COMMUNAL**

**Etat de l'étude des motions et postulats en suspens et
demandes de prolongation de délais**

Séance de la commission

Date	Lundi 22 mars 2021 à 20h00
Lieu	Salle du Conseil communal

Vevey, le 8 mars 2021

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'art. 95 du Règlement du Conseil communal du 10 octobre 2014, la Municipalité fait part à votre Conseil de l'état de l'étude des motions et postulats en suspens, et sollicite l'octroi de délais supplémentaires pour les objets auxquels il n'a pas encore été répondu.

Motions échues et arrivant à échéance

N°	Service	Motions	Prise en considération	Délai accordé	Explications	Délai demandé
1.	DASLIG	M. Jérôme Christen « En faveur d'une véritable politique foncière à Vevey »	29.03.13	31.03.21	Le 15 juillet 2019, la Municipalité a décidé de mandater la société i Consulting pour élaborer, en collaboration avec la Municipalité et les services concernés, un « objectif logement / politique de l'habitat de la Commune de Vevey ». Ce mandat, financé pour moitié par la Division logement de l'Etat de Vaud, devra également formuler des propositions quant aux pourcentages / quotas et types de LUP (logements à loyers modérés ; logements à loyers abordables ; logements protégés ; logements pour étudiants) pour chacun des 4 quadrants de la Ville. Après avoir récolté les données nécessaires, le mandat de i Consulting a débuté en novembre 2019 et un premier rapport a été déposé en décembre 2020. Ce mandat est construit sur 3 étapes : comprendre / établir le portait du territoire ; planifier / énoncer la vision et les scenarios de développement ; agir / mettre en œuvre la politique de l'habitat. Disposant aujourd'hui des informations et données statistiques nécessaires, la Municipalité pourra répondre à cette motion pour la fin de la législature 2016-2021.	30.06.21
2.	DU	Mme Christiane Lavanchy « Pour que les Toveires restent verts »	01.10.15	31.03.21	Comme indiqué à l'occasion de notre dernière réponse, ce secteur est situé « hors zone à bâtir » et nécessite l'établissement d'un plan d'affectation en préalable à tout nouvel aménagement. Proche de la forêt et de la rivière, le secteur doit effectivement être préservé. Dans le Concept directeur communal adopté par le conseil communal, l'objectif C 2.4 propose de « révéler les différentes séquences de la Veveysse par la préservation d'un espace naturel de forêt ». Un autre objectif propose de « mettre en valeur la campagne environnante » notamment en maintenant « un espace non bâti sur le secteur Toveires » et en offrant « l'opportunité de réaliser des projets écologiques et/ou pédagogiques innovants ». L'objet de cette motion est donc traité partiellement par le concept directeur mais le sera de manière complète lors de l'affectation du sol des terrains concernés, c'est-à-dire lors de la révision du PGA qui est en cours pour le quadrant Nord Ouest : PA « Nord Ouest ». Dans ce projet de PA la zone des Toveires est proposée en « zone de verdure », cette zone étant « destinée au maintien et à la préservation d'espaces ouverts en faveur de la biodiversité, à l'aménagement de sentiers, d'espaces de détente et de loisirs à faible impact sur l'environnement ainsi qu'à des structures éco-pédagogiques ».	31.03.22

					<p>D'autre part, en août 2019, la Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable a reçu de l'association PermaRiviera une demande pour un projet de centre permacole aux Toveires. Ce centre servirait de lieu de rencontre, d'accueil et de formation autour de la permaculture et participerait ainsi à l'attractivité du site comme espace vert et de détente auprès des citoyens veveysans. Un dossier complet du projet sera déposé par l'association dans le courant de l'année 2020.</p> <p>L'adoption de ce Plan d'affectation permettant de répondre complètement à cette motion est prévue fin 2021. Mais nous proposons au Conseil de lui communiquer les détails de l'avancement de la procédure du PA1 et du projet de PermaRiviera en début d'année 2021.</p>	
3.	DU	Motion de M. Vincent Imhof « Création d'un parking P+R et d'un parc artisanal entre la boucle de Gilamont et le Café du Stand »	10.12.15	31.03.21	<p>Dans le cadre de la révision du PDCom, un Plan Directeur du Stationnement (PDStat) a été élaboré. Deux parkings en ouvrage ont notamment été préconisés : (au nord de la gare et à l'est de la Ville) et un P+R (hors du centre-ville) pour répondre aux besoins des pendulaires, des résidents et des visiteurs occasionnels. Cette répartition équilibrée du stationnement en ouvrage permet une meilleure valorisation de l'espace public.</p> <p>Le préavis n°14/2018 proposant d'adopter les objectifs de la politique du stationnement ainsi que le schéma directeur à l'horizon 2030 a été voté par le Conseil Communal le 15 novembre 2018.</p> <p>L'étude d'un P+R régional (Riviera Ouest) fait partie des planifications supérieures sous l'égide de la CORAT. En complément à l'étude sur le stationnement veveysan, une étude à l'échelon régional a confirmé la pertinence d'un P+R à Hauteville tel que relevé par le PDStat. Toutefois, privilégiant des P+R dans les communes de départ des pendulaires, la DGMR considère que ce P+R n'est pas conforme à la stratégie cantonale.</p> <p>Par ailleurs, les thématiques « box entreprises » et déplacement des jardins familiaux n'ont pas pu être étudiées dans le cadre de l'étude susmentionnée.</p> <p>Enfin, la Commune de Saint-Légier-La Chiésaz a mis en place une « zone réservée » sur cette parcelle ce qui empêche toute construction. L'application d'une zone réservée gel provisoirement la constructibilité pour une durée maximale de 8 ans.</p>	31.03.22
4.	DEP DAIE DU	Motion Interpartis « Un Plan Lumière n'est pas un Lux, mais une économie de Watts »	28.03.19	31.03.21	Une réponse sera déposée à la séance du Conseil communal du 18 mars 2021	--

5.	SM	Motion de M. Patrick Bertschy « Mieux cadrer la communication »	30.01.20	30.01.21	Le Secrétariat municipal réalise des efforts considérables depuis plusieurs mois pour faire face à la crise COVID-19. La finalisation du traitement de cette demande a pris du retard.	31.12.21
6.	DC	Motion de M. Ambroise Méan « Un accès pour tous et équilibre des coûts à la bibliothèque »	30.01.20	30.01.21	Les activités de la Bibliothèque ont été fortement impactées par la crise sanitaire. La surcharge de travail occasionnée par l'adaptation constante à l'application des mesures sanitaires tout au long de l'année (plan de protection, désinfection et mise en quarantaine des livres, développement du catalogue de livres électroniques et de la présence digitale, etc.) n'a pas permis de traiter la réponse à ce postulat dans le délai imparti.	31.01.22

Motions en cours

N°	Service	Motions	Prise en considération	Délai accordé	Explications	Délai demandé
7.	DASLIG	Motion de M. Cédric Bussy « Précarité, faire face à l'urgence et anticiper avec détermination ! »	08.10.20	08.10.21	A la demande du Collectif Précarité Riviera (CPR), la Municipalité avait accepté en janvier 2018 qu'une étude soit menée dans le but de faire un état des lieux des prestations « bas seuil » et de mieux connaître les besoins de la population qui en bénéficie afin de combler d'éventuels manques. La DASLIG souhaite valoriser les résultats de cette étude, dont le rapport final a été remis le 15 janvier 2021, par la mise en place des Assises de la Précarité, rencontre qui réunira les professionnels, autorités, chercheurs, acteurs institutionnels, du filet « bas seuil » de la Riviera. Cet événement sera également l'occasion pour les acteurs concernés de partager sur les conséquences des mesures liées à la pandémie et d'imaginer des pistes d'action concrètes afin de resserrer et renforcer les mailles du filet social dans la région. Initialement prévues le 2 février 2021, ces assises sont reportées à une date ultérieure, lorsque les restrictions sanitaires limitant le nombre de personnes à des conférences seront assouplies.	31.12.21

Postulats échus ou arrivant à échéance

N°	Service	Postulats	Prise en considération	Délai accordé	Explications	Délai demandé
1.	DASLIG	M. Alain Gonthier « Répondre à un besoin, faire du logement une priorité politique »	17.06.10	31.03.21	Le 15 juillet 2019, la Municipalité a décidé de mandater la société i Consulting pour élaborer, en collaboration avec la Municipalité et les services concernés, un « objectif logement / politique de l'habitat de la Commune de Vevey ». Ce mandat, financé pour moitié par la Division logement de l'Etat de Vaud, devra également formuler des propositions quant aux pourcentages / quotas et types de LUP (logements à loyers modérés ; logements à loyers abordables ; logements protégés ; logements pour étudiants) pour chacun des 4 quadrants de la Ville. Après avoir récolté les données nécessaires, le mandat de i Consulting a débuté en novembre 2019 et un premier rapport a été déposé en décembre 2020. Ce mandat est construit sur 3 étapes : comprendre / établir le portait du territoire ; planifier / énoncer la vision et les scenarios de développement ; agir / mettre en œuvre la politique de l'habitat. Disposant aujourd'hui des informations et données statistiques nécessaires, la Municipalité pourra répondre à cette motion pour la fin de la législature 2016-2021.	30.06.21
2.	DJEFS	M. Eric Oguey « Un boulodrome à Vevey »	24.02.11	31.03.21	Un projet de réponse sera proposé pour la séance du Conseil communal du 18.03.2021	--
3.	DAIE	M. Etienne Rivier « Le Port de plaisance de Vevey : vecteur de développement du quartier Est »	27.06.11	30.03.21	La Municipalité propose de classer ce postulat.	--
4.	DU	M. Alain Gonthier « Rien ne sert de courir il faut PPartir à point »	05.12.13	31.03.21	L'objet du postulat, soit l'aménagement des parcelles n° 676, 678 et 686, demande dans un premier temps la coordination des aspects fonciers et de planification, en regard notamment de la servitude grevant la parcelle n° 678 et la nature du PPA n° 55.80 « Petit-Clos », qui concerne également la parcelle n° 645. Comme le relève le postulant, il est préférable qu'un nouveau PPA soit conçu afin d'assurer l'aménagement des parcelles concernées. La problématique soulevée sera traitée dans la révision du PGA en cours pour le quadrant Nord-Est, qui a reçu le 10.07.2020 un avis préliminaire positif des services Cantonaux. L'adoption de ce Plan d'affectation, prévue désormais non plus fin	31.03.22

					2022 mais début 2023 en raison des conditions sanitaires actuelles, permettra de répondre à cette motion.	
5.	DJEFS DU DEP	M. Jérôme Christen « Un espace moderne en béton (skatepark) pour les sports à roulettes à Vevey »	05.12.13	31.03.21	Un projet est actuellement à l'étude et fera l'objet d'une réponse courant 2021.	31.12.21
6.	DAIE	Postulat de Mme Isabelle Jerbia « L'intégration n'est pas qu'une question de nationalité »	12.03.15	31.05.20	Compte tenu des nombreux projets actuellement menés par son administration et les contraintes liées à la pandémie, la Municipalité demande un délai de réponse au 31 décembre 2021.	31.12.21
7.	DFE DASLIG DEP DJEFS	M. Jérôme Christen « Pour un meilleur soutien aux sociétés locales, sportives, associatives et culturelles et aux évènements qu'elles organisent »	21.05.15	31.03.21	Le traitement de ce postulat est en cours, il demande une coordination entre plusieurs services, un délai est demandé au 17 juin 2021.	17.06.21
8.	DASLIG	M. Julien Rilliet « A chaque quartier sa maison »	01.09.16	30.03.21	<p>Ce postulat s'inscrit dans le cadre des objectifs fixés par la Municipalité pour son programme de législature 2016-2021. En effet, la volonté municipale est l'ouverture d'une troisième maison de quartier dans le secteur Vevey-Est.</p> <p>Les maisons de quartier à Plan-Dessus et Plan-Dessous ont été créées dans le cadre du projet de la Confédération « Projet Urbains : intégration sociale dans des zones d'habitation » qui a été mis en place à Vevey de 2008 à 2016. Ce projet a permis de mobiliser des fonds et du personnel pour analyser la situation à Vevey et déceler les manques dans différents domaines.</p> <p>Les succès respectifs de la villa Métisse (Plan-Dessous) et de l'Espace Bel-Air (Plan-Dessus) démontrent la nécessité de ce genre de lieu pour la population, où toutes les générations peuvent se côtoyer.</p> <p>Cependant, la création d'une maison de quartier est un processus qui requiert un grand investissement en ressources humaines, en temps et en moyens financiers. L'ouverture des maisons de Plan-Dessous et Plan-Dessus a été le résultat d'une démarche participative intensive, de la recherche d'un lieu d'implantation pertinent et d'un local approprié, d'une réflexion sur le mode de gestion de ces espaces et finalement du financement.</p> <p>Et à propos de mode de gestion, chaque Maison de quartier devrait dans l'idéal avoir un animateur ou une animatrice - comme c'est le cas à la Villa Métisse - afin d'éviter les difficultés rencontrées dans une gestion hybride. On entend par-là le fait de déléguer la gestion de l'espace à une association qui a ses dynamiques et projet</p>	31.12.21

					<p>propres. Au-delà de la problématique de la confusion des genres et des intérêts se pose également celle de la synergie et de la complémentarité qui devrait être au cœur de la réflexion du pourquoi implanter des maisons de quartier sur l'ensemble du territoire veveysan.</p> <p>Par ailleurs, pour être en mesure d'ouvrir une maison de quartier qui correspondrait aux besoins des habitants, le premier pas serait de se rendre sur le terrain afin d'analyser la situation et de récolter des données, comme cela a été fait pour les autres maisons de quartier. Toutefois, la Direction des affaires sociales, du logement, de l'intégration et des gérances ne dispose actuellement pas des ressources humaines suffisantes pouvant ne serait-ce qu'initier ce diagnostic (pour rappel, 2 postes représentant 1,2 EPT prévus au budget 2021 ont été refusés par le Conseil communal).</p>	
9.	DU	Mme Sabrina Dalla Palma Zahar « Vevey les pieds dans l'eau »	01.09.16	31.03.21	<p>La relation entre la ville de Vevey et le lac a été abordée durant l'année 2020 par l'intermédiaire de projets d'aménagements urbains et temporaires : la mise à l'enquête du réaménagement de la Place du Marché, la fermeture définitive de la partie ouest du quai Perdonnet aux transports individuels motorisés, les projets privés temporaires et culturels, comme Vevey Images ou Alive Vevey.</p> <p>Comme le rappelle le concept directeur, adopté par le Conseil communal, les séquences paysagères des rives du lac doivent être coordonnées au sein d'un concept d'ensemble (plan d'ensemble des rives du lac). Ce thème, d'actualité, est en cours d'étude par les services concernés.</p>	31.03.22
10.	DASLIG	Mme I. Jerbia intitulé « Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier »	10.11.16	31.03.21	<p>Ce n'est que le 1^{er} décembre 2020 que l'équipe du secteur des gérances, rattaché jusqu'au 25 septembre 2018 à la direction des finances, a pu être reconstituée avec l'engagement d'une gérante à 80%, d'une assistante technique à 80% et d'un assistant comptable à 50%. Cet effectif est complété par une assistante administrative à 100% (seule personne faisant partie de l'ancienne équipe). Il s'agit encore de repourvoir le poste à 50% de spécialiste foncier. Le personnel nécessaire ayant pris ses fonctions, le processus d'internalisation de la gestion des immeubles locatifs communaux peut se poursuivre et celle-ci sera effective au 1^{er} juillet 2021.</p>	30.06.21
11.	DU	M. Julien Rilliet « Participation citoyenne et projets d'aménagement »	09.03.17	31.03.21	<p>L'intérêt d'une démarche participative améliore clairement la pertinence d'une étude ou d'un projet d'aménagement urbain. Pour rappel, il existe de nombreuses manières de procéder. La forme de la consultation dépend en effet de la nature, de la taille, de la localisation et, depuis cette année, de la situation sanitaire.</p> <p>Durant l'année 2020, les projets suivis par la Direction de l'urbanisme ont fait l'objet de nombreuses consultations participatives : réaménagement de la Place du Marché, le triangle Rue d'Italie - Rue Collet ainsi que la problématique des marchands du marché.</p>	31.03.22

					Plusieurs méthodes ont été utilisées pour répondre aux obligations sanitaires : ateliers en présentiels, en visioconférences, consultations individuelles agrémentées de vidéos et plans informatifs. La direction de l'urbanisme compte poursuivre la mise en place de démarches participatives dans le cadre de ses études de projets d'aménagements urbains. Les détails de ces démarches et les résultats sont consultables sur le site https://demain.vevey.ch/	
12.	DU	M. Steven Pilet et consort « Favoriser l'implantation de la monnaie Léman à Vevey »	18.05.17	31.03.21	En décembre 2019, après plusieurs contacts infructueux, la DU, via son secteur développement durable, a engagé un partenariat avec l'association « Monnaie Léman » pour implémenter cette monnaie locale au sein de l'administration et encourager son utilisation à Vevey. Le projet est actuellement en cours et une première analyse a été remise à la DU, et étudiée en collaboration avec la DFE. L'étude finalisée, prévue courant 2021, permettra ainsi de répondre de manière exhaustive au postulant. Aussi, un délai supplémentaire au 31.03.2022 est demandé.	31.03.22
13.	RH	Mme Isabel Jerbia « Une aide à saisir »	05.10.17	31.03.21	Demande de délai supplémentaire suite à la surcharge de travail liée à la situation COVID-19.	31.03.22
14.	SM	M. Dominique Kambale « Moins de plastique, plus de politique »	09.11.17	31.03.21	Le Secrétariat municipal réalise des efforts considérables depuis plusieurs mois pour faire face à la crise COVID-19. La finalisation du traitement de cette demande a pris du retard.	31.12.21
15.	DJEFS DAIE	M. Henok Gyger « Barrières sans ceintures de sécurité »	01.02.18	31.03.21	Un projet de réponse sera proposé pour la séance du Conseil communal du 18.03.2021	--
16.	DU	Mme Isabel Jerbia « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain »	17.05.18	31.03.21	Compte tenu des nombreux projets actuellement menés par ses services, la Municipalité a décidé de différer cette étude selon ses priorités. Toutefois, il est précisé que lors de projets impactant les usagers de l'espace public de manière notable, des ateliers participatifs ont été organisés (Rousseau, Place du Marché et Place de l'Oriental). Ces derniers regroupaient un échantillon représentatif de la population. De même, dans le cadre du réaménagement de la place du marché, une marche nocturne a été organisée le 13 mars 2020 avec les commerçants, habitants et différentes associations permettant d'avoir un large panel de représentant dont des femmes. Nous tenons à cœur d'avoir un mélange des genres et des générations lors de ces ateliers. Bien que les projets d'aménagement de la DU aillent dans le sens de la postulante, un délai supplémentaire est demandé au 31 mars 2022 pour répondre à ce postulat.	31.03.22
17.	DU	"Interpartis PS, PLR, VL, Verts, PDC et UDC" « Des	17.05.18	31.03.21	L'étude prévue sur les « Zones modérées » a été reportée en raison des nombreux projets actuellement menés par le service en charge	31.03.22

		zones 30Km/h en toute sécurité pour tous ! »			Cependant, dans la cadre de la révision des planifications (PGA et PDCom), des réflexions et études sont en cours concernant le schéma des circulations au centre-ville, ainsi que le réaménagement de rues dans ce périmètre. La thématique du traitement des zones avec limitations de vitesses sera traitée dans ce cadre.	
18.	DASLIG	M. Steven Pilet « L'internalisation du secteur des gérances, c'est maintenant ! »	17.05.18	31.03.21	Ce n'est que le 1 ^{er} décembre 2020 que l'équipe du secteur des gérances, rattaché jusqu'au 25 septembre 2018 à la direction des finances, a pu être reconstituée avec l'engagement d'une gérante à 80%, d'une assistante technique à 80% et d'un assistant comptable à 50%. Cet effectif est complété par une assistante administrative à 100% (seule personne faisant partie de l'ancienne équipe). Il s'agit encore de repourvoir le poste à 50% de spécialiste foncier. Le personnel nécessaire ayant pris ses fonctions, le processus d'internalisation de la gestion des immeubles locatifs communaux peut se poursuivre et celle-ci sera effective au 1 ^{er} juillet 2021.	30.06.21
19.	DU DAIE ASR DEP	M. Gilles Perfetta « Plus d'espaces publics »	13.09.18	31.03.21	Lors des divers projets de réaménagement, la municipalité privilégie l'amélioration de la qualité des espaces publics et son partage entre les modes dans le sens d'une réduction de l'emprise de la voiture et à la faveur de la mobilité douce. Les derniers exemples en date sont le réaménagement de la Place du marché, la requalification de la rue Jean-Jacques Rousseau et l'aménagement de la Place de l'Oriental (rue d'Italie) ou encore les mesures en lien avec la pandémie (fermeture du quai à la circulation pour permettre une plus grande distanciation sociale). Sur le plan strictement quantitatif, un décompte des places de stationnement supprimées/créées lors de cette législature a été réalisé. : environ 30 places ont été supprimées et 320 places moto et 480 places vélo créées Bien que les projets d'aménagement précités aillent dans le sens du postulat, un délai supplémentaire est demandé au 31 mars 2022 pour répondre à ce postulat.	31.03.22
20.	DJEFS DU DAIE DEP	Mme Isabel Jerbia « Pour un lac sans discriminations ! »	11.10.18	31.03.21	Les services de la Ville travaillent actuellement sur la thématique et proposeront une réponse commune qui prendra également en compte le postulat déposé le 01.09.2016 par Mme Sabrina Dalla Palma Zahar « Vevey les pieds dans l'eau », en traitement à la DU. La DJEFS sollicite un report 31 mars 2022, comme proposé par DU pour le postulat précité.	31.03.22
21.	DEP DAIE DU	Interpartis « L'énergie de la DAIE »	28.03.19	31.03.21	Réponse en séance du CC du 18 mars 2021	--
22.	DC DF	M. Stéphane Molliat « Pour des musées avec une gestion financière cantonale »	28.03.19	31.03.21	Une renégociation de la Convention liant la Ville de Vevey au Canton de Vaud en ce qui concerne le Cabinet cantonal des estampes du Musée Jenisch vient de faire l'objet d'une résolution. La question plus large d'une gestion cantonale des musées sera ainsi abordée dans le cadre de la renégociation de cette convention. La gestion des musées communaux n'a, en effet, pas pu faire l'objet de discussions de fond avec le Canton en 2020 pour des raisons évidentes liées à la priorité donnée au	31.03.22

					<p>traitement des demandes d'indemnités et soutiens divers alloués à un secteur culturel lourdement impacté par la crise sanitaire.</p> <p>Le délai demandé permettra ainsi de traiter la question de la gestion des musées communaux parallèlement à la renégociation de la convention du Cabinet cantonal des estampes liant la Ville et le Canton.</p>	
23.	DAIE	Mme Isabel Jerbia « Comme chanté par Francis... Encore et encore ! »	16.05.19	16.05.20	Compte tenu des nombreux projets actuellement menés par son administration et les contraintes liées à la pandémie, la Municipalité demande un délai de réponse au 31 décembre 2021.	31.12.21
24.	DU	M. Colin Wahli « Pourquoi attendre le coup de la panne »	16.05.19	31.05.21	<p>La Municipalité a déclaré l'urgence climatique le 8 juin 2020, et répondu au postulat de Mme Gigon lors de la séance du Conseil communal du 12 novembre 2020.</p> <p>Afin de répondre au postulat de M. Wahli, la Municipalité a commencé l'élaboration d'une nouvelle politique climatique par la création d'un Plan climat communal fixant des objectifs chiffrés en matière de réduction de CO₂ et exposant les moyens pour y parvenir.</p> <p>A la suite d'un appel d'offres en automne 2020, un bureau spécialisé dans les domaines de l'énergie et du climat a été mandaté pour accompagner la Municipalité et ses services. Une spécialiste en matière de politique climatique est ainsi détachée au sein de l'administration communale depuis le 1^{er} septembre 2020.</p> <p>Lorsque les objectifs de cette nouvelle politique climatique communale, ainsi que ses mesures clés auront été établis, ils feront l'objet d'un rapport-préavis au Conseil communal afin de répondre au postulat de M. Colin Wahli « Climat : Pourquoi attendre le coup de la panne ? ». Aussi, un délai supplémentaire est demandé au 31 mars 2022 pour répondre à ce postulat.</p>	31.03.22
25.	DAIE DU ASR	Mme Isabel Jerbia « Arrêt au Samaritain, mais pas définitif ! »	16.05.20	16.05.21	Préavis déposé au CC le 28 janvier 2021 – Délibération le 18 mars 2021	--
26.	DJEFS DASLIG	Postulat de M. Cédric Bussy « Pour une ville en santé ! »	13.06.19	31.03.21	La réponse nécessitant une coordination entre plusieurs services, la DJEFS sollicite un report à décembre 2021	31.12.21
27.	DASLIG	M. Antoine Dormond « Des logements abordables et adaptés pour les étudiant-e-s et apprenti-e-s de notre région »	13.06.19	31.03.21	Le 15 juillet 2019, la Municipalité a décidé de mandater la société i Consulting pour élaborer, en collaboration avec la Municipalité et les services concernés, un « objectif logement / politique de l'habitat de la Commune de Vevey ». Ce mandat, financé pour moitié par la Division logement de l'Etat de Vaud, devra également formuler des propositions quant aux pourcentages / quotas et types de LUP (logements à loyers modérés ; logements à loyers abordables ; logements protégés ; logements pour étudiants) pour chacun des 4 quadrants de la Ville. Après	30.06.21

					avoir récolté les données nécessaires, le mandat de i Consulting a débuté en novembre 2019 et un premier rapport a été déposé en décembre 2020. Ce mandat est construit sur 3 étapes : comprendre / établir le portait du territoire ; planifier / énoncer la vision et les scenarios de développement ; agir / mettre en œuvre la politique de l'habitat. Disposant aujourd'hui des informations et données statistiques nécessaires, la Municipalité pourra répondre à cette motion pour la fin de la législature 2016-2021.	
28.	DU DEP DJEFS	Mme Caroline Gigon et M. Yvan Schneider « Cultiver des fruits et légumes à l'école, pour le goût, la santé et l'environnement »	13.06.19	30.06.21	Cet objet mérite d'être traité dans une réflexion globale sur le réaménagement des préaux scolaires. Aussi, au vu des nombreux enjeux à prendre en compte dans ce cadre, un délai supplémentaire au 31.03.2022 est demandé.	31.03.22
29.	DU	M. Philippe Herminjard « De l'air pour les Veveysannes et les Veveysans, de l'hydrogène pour leurs transports »	13.06.19	30.06.21	En date du 16 octobre 2019, les VMCV ont donné une réponse à la Municipalité à propos de cette demande. Ceux-ci informaient que leur flotte actuelle de 11 autobus à gaz devra être remplacée en 2021. Ainsi, une étude a débuté en 2020 afin d'étudier les besoins d'exploitation et d'évaluer les technologies existantes. Les résultats de cette étude, initialement prévue pour fin 2020, sont reportés en raison de la pandémie et de l'étude de nouvelles options. Nous proposons ainsi au Conseil de leur communiquer les résultats de cette étude en début d'année 2022.	31.03.22
30.	DEP	M. Antoine Dormond « Une nuit sous les étoiles »	12.09.19	30.09.21	Réponse dans le délai imparti. Un projet de réponse sera proposé pour la séance du Conseil communal du 18 mars 2021.	--
31.	RH	Mme Isabel Jerbia « Etudier la possibilité de la mise en place d'un congé paternité de 20 jours pour les employés communaux »	14.11.19	14.11.20	Ce postulat sera traité lors de la révision du statut communal dans le cours de l'année 2021	31.03.22
32.	DJEFS DU ASR	Mme Isabel Jerbia « Rouler à vélo ça s'apprend, les règles de sécurité aussi ! »	10.10.19	31.03.21	Un projet de réponse sera proposé pour la séance du Conseil communal du 18.3.2021	--
33.	DAIE	M. Pascal Molliat « Continuons à développer le CAD pour un approvisionnement énergétique local à Vevey »	14.11.19	14.11.20	La Ville de Vevey ne disposant pas de ses propres services industriels, elle se trouve contrainte de faire appel à une entité externe pour le développement, la construction et l'exploitation d'un nouveau réseau thermique. Cette situation pose plusieurs difficultés légales quant au choix de cette entité et de l'attribution de concessions (mise en concurrence) au regard des marchés publics et de la Loi fédérale sur le marché intérieur (LMI).	31.12.21

					<p>Afin d'éclaircir la situation, plusieurs discussions ont eu lieu avec le Canton et un bureau spécialisé sera prochainement mandaté dans le but d'accompagner la Commune sur le choix de la bonne procédure à appliquer. Selon les premiers retours, la réalisation d'une étude de faisabilité semble être un prérequis dans le processus de mise en concurrence. Plusieurs communes disposant de réseaux thermiques ont également été approchées, afin de comprendre les démarches appliquées dans d'autres villes.</p> <p>La réponse au Postulat sera déposée une fois le cahier des charges de l'étude de faisabilité élaboré et le futur prestataire sélectionné. Dans ce cadre, un compte d'attente sera ouvert afin de financer cette étude.</p> <p>Vu l'ampleur de l'objet et les incertitudes légales entourant la mise en concurrence d'un projet de réseau thermique, la Municipalité demande un délai de réponse au 31 décembre 2021.</p>	
34.	DU DAIE	M. Antoine Dormond « Une stratégie pour la végétalisation des constructions »	14.11.19	31.03.21	<p>La « nature en ville » constitue l'un des enjeux majeurs pour la Municipalité, en lien notamment avec la nouvelle politique climatique de la Ville et du Canton.</p> <p>Pour ce qui concerne la végétalisation des constructions, le Concept directeur adopté en juin 2019 prévoit de « promouvoir la nature et la biodiversité en milieu urbain (...) par un traitement approprié des toitures, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - végétaliser en utilisant des mélanges grainiers composés principalement de fleurs sauvages (écotypes locaux). - gérer et entretenir ces surfaces de manière extensive (fauches espacées, tardives, etc.. - harmoniser l'aménagement paysager des surfaces de toitures avec les autres usages potentiels (terrasses accessibles, potagers urbains, panneaux solaires, etc.) <p>».</p> <p>Le projet de PA Nord-Ouest ainsi que les projets de PA d'initiative privée en cours à Plan-Dessus intègrent également cette préoccupation. En effet, dans leurs projets de règlement, les toitures plates seront obligatoirement végétalisées à hauteur de minimum 60 % de leur surface totale. Cette règle sera également introduite dans les prochains PA.</p> <p>Pour tous les autres points soulevés dans le postulat, considérant la charge de travail des services, nous proposons un délai au 31.03.22 pour répondre au postulat.</p>	31.03.22
35.	SM	Mme Milena Buckel « les Veveysan-ne-s à côté de la plaque : pour une parité des espaces publics »	14.11.19	31.03.21	<p>Le Secrétariat municipal réalise des efforts considérables depuis plusieurs mois pour faire face à la crise COVID-19. La finalisation du traitement de cette demande a pris du retard.</p>	31.12.21

Postulats en cours

N°	Service	Postulats	Prise en considération	Délai accordé	Explications	Délai demandé
36.	DU ASR	M. Philippe Herminjard « Extension des terrasses des établissements publics et exemption des taxes liées pendant le COVID 19 »	14.05.20	14.05.21	Une réponse sera donnée dans le délai accordé.	--
37.	DU ASR DAIE	Mme Gabriela Kaempf « Restons calme »	14.05.20	14.05.21	Un délai supplémentaire est demandé à l'automne 2021. En effet, les 30km/h généralisés de nuit sont en cours de procédure au Canton, dans le cadre du projet d'assainissement du bruit routier, et la gratuité des livraisons à vélo est actuellement en cours d'étude.	31.03.22
38.	DU DFE SAI	M. Cédric Bussy « Pour des transports publics abordables ! »	18.06.20	18.06.21	Les politiques tarifaires des transports publics demandant des prises de contact et négociations entre différentes entités (VMCV, Mobilis, Canton, etc.), il est demandé un délai supplémentaire pour répondre à ce postulat.	31.03.22
39.	Tous les services	Mmes Isabel Jerbia et Caroline Gigon « Vevey Demain : un plan de relance solidaire et durable pour tou-te-s ! »	18.06.20	18.06.21	Une réponse sera donnée dans le délai imparti.	--
40.	RH DASLIG	M. Nicolas Bonjour « Tous gagnants »	10.09.20	10.09.21	Suite à la surcharge liée à la situation COVID-19 un délai est demandé pour traiter ce préavis.	31.03.22
41.	DU SAI/COR AT	interpartis (Verts-DA-VL) « Pour la réalisation commune à Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey d'une voie cycliste sûre et fluide le long du lac »	10.09.20	10.09.21	Ce postulat ayant été déposé dans plusieurs communes de la Riviera, une coordination régionale est nécessaire pour pouvoir répondre à ce postulat. Aussi un délai supplémentaire est demandé.	31.03.22

42.	DASLIG ASR	M. Julien Rilliet « Stop aux violences domestiques et violences faites aux femmes »	08.10.20	08.10.21	Une réponse sera donnée dans le délai imparti.	--
43.	DEP	M. Philippe Herminjard « Pourquoi supporter les incivilités sur nos murs ? »	12.11.20	12.11.21	Une réponse sera donnée dans le délai imparti.	--
44.	DU	M. Vincent Matthys « Dring Dring, voilà vos commi's »	28.01.21	28.01.22	Une réponse sera donnée dans le délai imparti.	--§

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis n° 13/2021, du 8 mars 2021, sur l'état de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais ;

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité, conformément à l'art. 95 du règlement du Conseil communal du 10 octobre 2014, les prolongations de délais :

Motions

- n° 01 au **30 juin 2021** pour répondre à la motion de **M. Jérôme Christen** « En faveur d'une véritable politique foncière à Vevey » ;
- n° 02 au **31 mars 2022** pour répondre à la motion de **Mme Christiane Lavanchy** « Pour que les Toveires restent verts » ;
- n° 03 au **31 mars 2022** pour répondre à la motion de **M. Vincent Imhof** « Création d'un parking P+R et d'un parc artisanal entre la boucle de Gilamont et le Café du Stand » ;
- n°05 au **31 décembre 2021** pour répondre à la motion de **M. Patrick Bertschy** « Mieux cadrer la communication » ;
- n°06 au **31 janvier 2022** pour répondre à la motion de **M. Ambroise Méan** « Un accès pour tous et équilibre des coûts à la bibliothèque » ;
- n°07 au **31 décembre 2021** pour répondre à la motion de **M. Cédric Bussy** « Précarité, faire face à l'urgence et anticiper avec détermination ! » ;

Postulats

- n° 01 au **30 juin 2021** pour répondre au postulat de **M. Alain Gonthier** « Répondre à un besoin, faire du logement une priorité politique » ;
- n° 04 au **31 mars 2022** pour répondre au postulat de **M. Alain Gonthier** « Rien ne sert de courir il faut PPArtir à point » ;
- n° 05 au **31 décembre 2021** pour répondre au postulat de **M. Jérôme Christen** « Un espace moderne en béton (skatepark) pour les sports à roulettes à Vevey » ;
- n° 06 au **31 décembre 2021** pour répondre au postulat de **Mme Isabelle Jerbia** « L'intégration n'est pas qu'une question de nationalité » ;

- n° 07 au **17 juin 2021** pour répondre au postulat de **M. Jérôme Christen** « Pour un meilleur soutien aux sociétés locales, sportives, associatives et culturelles et aux évènements qu'elles organisent » ;
- n° 08 au **31 décembre 2021** pour répondre au postulat de **M. Julien Rilliet** « A chaque quartier sa maison » ;
- n° 09 au **31 mars 2022** pour répondre au postulat de **Mme Sabrina Dalla Palma Zahar** « Vevey les pieds dans l'eau » ;
- n° 10 au **30 juin 2021** pour répondre au postulat de **Mme Isabel Jerbia** « Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier » ;
- n° 11 au **31 mars 2022** pour répondre au postulat de **M. Julien Rilliet** « Participation citoyenne et projets d'aménagement » ;
- n° 12 au **31 mars 2022** pour répondre au postulat de **M. Steven Pilet et consort** « Favoriser l'implantation de la monnaie Léman à Vevey » ;
- n° 13 au **31 mars 2022** pour répondre au postulat de **Mme Isabel Jerbia** « Une aide à saisir » ;
- n° 14 au **31 décembre 2021** pour répondre au postulat de **M. Dominique Kambale** « Moins de plastique, plus de politique » ;
- n° 16 au **31 mars 2022** pour répondre au postulat de **Mme Isabel Jerbia** « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain » ;
- n° 17 au **31 mars 2022** pour répondre au postulat de "**Interpartis PS, PLR, VL, Verts, PDC et UDC**" « Des zones 30Km/h en toute sécurité pour tous ! » ;
- n° 18 au **30 juin 2021** pour répondre au postulat de **M. Steven Pilet** « L'internalisation du secteur des gérances, c'est maintenant ! »
- n° 19 au **31 mars 2022** pour répondre au postulat de **M. Gilles Perfetta** « Plus d'espaces publics » ;
- n° 20 au **31 mars 2022** pour répondre au postulat de **Mme Isabel Jerbia** « Pour un lac sans discriminations ! » ;
- n° 22 au **31 mars 2022** pour répondre au postulat de **M. Stéphane Molliat** « Pour des musées avec une gestion financière cantonale » ;
- n° 23 au **31 décembre 2021** pour répondre au postulat de **Mme Isabel Jerbia** « Comme chanté par Francis... Encore et encore ! » ;
- n° 24 au **31 mars 2022** pour répondre au postulat de **M. Colin Wahli** « Pourquoi attendre le coup de la panne » ;
- n° 26 au **31 décembre 2021** pour répondre au postulat de **M. Cédric Bussy** « Pour une ville en santé ! » ;
- n° 27 au **30 juin 2021** pour répondre au postulat de **M. Antoine Dormond** « Des logements abordables et adaptés pour les étudiant-e-s et apprenti-e-s de notre région » ;

- n° 28 au **31 mars 2022** pour répondre au postulat de **Mme Caroline Gigon** et **M. Yvan Schneider** « Cultiver des fruits et légumes à l'école, pour le goût, la santé et l'environnement » ;
- n° 29 au **31 mars 2022** pour répondre au postulat de **M. Philippe Herminjard** « De l'air pour les Veveysannes et les Veveysans, de l'hydrogène pour leurs transports » ;
- n° 31 au **31 mars 2022** pour répondre au postulat de **Mme Isabel Jerbia** « Etudier la possibilité de la mise en place d'un congé paternité de 20 jours pour les employés communaux » ;
- n° 33 au **31 décembre 2021** pour répondre au postulat de **M. Pascal Molliat** « Continuons à développer le CAD pour un approvisionnement énergétique local à Vevey » ;
- n° 34 au **31 mars 2022** pour répondre au postulat de **M. Antoine Dormond** « Une stratégie pour la végétalisation des constructions » ;
- n° 35 au **31 décembre 2021** pour répondre au postulat de **Mme Milena Buckel** « Les Veveysan-ne-s à côté de la plaque : pour une parité des espaces publics » ;
- n° 37 au **31 mars 2022** pour répondre au postulat de **Mme Gabriela Kaempf** « Restons calme » ;
- n° 38 au **31 mars 2022** pour répondre au postulat de **M. Cédric Bussy** « Pour des transports publics abordables ! » ;
- n° 40 au **31 mars 2022** pour répondre au postulat de **M. Nicolas Bonjour** « Tous gagnants » ;
- n° 41 au **31 mars 2022** pour répondre au postulat **interpartis (Verts-DA-VL)** « Pour la réalisation commune à Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey d'une voie cycliste sûre et fluide le long du lac ».

2. de classer et de rayer de la liste des postulats en suspens :

- n° 03 le postulat de **M. Etienne Rivier** « Le Port de plaisance de Vevey : vecteur de développement du quartier Est ».

Au nom de la Municipalité
la Syndique le Secrétaire a.i.



Elina Leimgruber P.-A. Perrenoud

Municipaux-délégués : membres de la Municipalité concernés